

Retraites : le Premier Ministre persiste dans la casse sociale !

Suite aux annonces du Premier ministre de ce jour au CESE, la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO note l'obstination du gouvernement à vouloir instaurer un régime unique par points supprimant l'ensemble du système existant et des régimes particuliers, notamment la CNRACL dont relèvent les personnels hospitaliers et territoriaux.

En aucun cas, ces déclarations répondent aux revendications largement exprimées par les actions, grèves et manifestations, en particulier du 5 et 10 décembre dernier.

Alors que les agents des établissements sanitaires, médico sociaux et des collectivités territoriales se sont massivement mobilisés, le Premier ministre s'est tout simplement moqué d'eux. Ce ne sont pas quelques annonces sur de soi-disant nouveaux droits pour quelques infirmiers, pompiers ou aides-soignants qui masqueront l'ampleur de la régression sociale de cette contre-réforme. En effet, concernant ces professionnels, ces mesurette, outre le fait qu'elles ne concerneraient que quelques-uns parmi ces métiers, ne compenseraient pas la possibilité actuelle de partir à la retraite à 57 ans, ni même d'avoir la garantie du niveau actuel de pension dont ils sont assurés aujourd'hui !

En d'autres termes, nous sommes tous perdants, sans aucune exception !

La Fédération FO-SPS dénonce une nouvelle fois la volonté du pouvoir de diviser les salariés et les agents publics pour tenter d'affaiblir le mouvement, alors même que ce projet va accentuer les inégalités et détruire les solidarités.

De plus, le Premier ministre a confirmé la mise en place d'un âge d'équilibre à 64 ans, qui pénalisera par une décote (malus) celles et ceux qui voudront faire valoir leur droit à pension à 62 ans.

A ceci, s'ajoute bien évidemment le principe même du régime unique par points calculé sur l'ensemble de la carrière. Ce système dégraderait fortement le niveau de pension des fonctionnaires du fait de l'abandon du calcul actuel sur les 6 derniers mois.

La grève engagée depuis le 5 décembre et la mobilisation massive de tous les salariés ont conduit le gouvernement à retarder l'application effective à la génération 1975 plutôt qu'à la génération 1963 comme initialement prévu. Pour autant, la mise en œuvre précipitée de « l'âge d'équilibre » à 64 ans affectera tous les agents, y compris ceux qui s'estiment épargnés !

Pour la Fédération FO-SPS, plus que jamais ces éléments accentuent la nécessité d'élever le rapport de force.

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO appelle donc à poursuivre et à renforcer la grève, à organiser des actions et manifestations localement le 12 décembre et les jours suivants pour faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation massive.

RÉSISTER - REVENDIQUER - RECONQUÉRIR !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 décembre 2019

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS